

Communiqué de Presse

Orléans, le 7 avril 2020

**PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 :
VOS MÉDECINS RESTENT À VOTRE ÉCOUTE
POUR TOUT AUTRE PROBLÈME DE SANTÉ !**

Depuis le début du confinement, de nombreux médecins libéraux constatent avec inquiétude une désaffection de leurs patients bénéficiant habituellement d'un suivi médical. Certains patients ne veulent en effet pas les déranger « inutilement », car ils les pensent débordés et pleinement absorbés par l'épidémie de COVID-19. D'autres craignent d'être contaminés en se rendant dans les cabinets médicaux ou d'être verbalisés au prétexte que leur motif de consultation ne serait pas jugé assez urgent dans le contexte de confinement imposé.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux (URPS-ML) du Centre-Val de Loire et la délégation régionale France Assos Santé tiennent donc à rappeler qu'il **ne faut pas confondre renoncement aux soins et report de soins**. S'il est possible, dans le cadre de l'épidémie du Covid-19, non pas de renoncer à des soins, mais de les reporter, **ce report ne doit cependant se faire qu'après en avoir reçu la confirmation par les médecins qui vous suivent habituellement**.

En cas de doute, il ne faut donc pas hésiter à demander un avis médical à son médecin généraliste et à tout autre médecin spécialiste qui vous suit habituellement, de façon à éviter tout retard de diagnostic ou toute aggravation d'un état de santé.

Votre médecin pourra soit vous conseiller au téléphone, soit réaliser une téléconsultation remboursée à 100 % par l'Assurance maladie, soit vous proposer, si nécessaire, une consultation physique, en sachant que les médecins ont organisé leurs cabinets et consultations de façon à réduire au maximum le risque de contamination par le Covid-19.

Donc, n'hésitez pas à appeler vos médecins habituels : vous ne les dérangerez pas, ils sont à votre écoute !

Dr Raphaël ROGEZ
Président
URPS Médecins Libéraux Centre-Val de Loire

Danièle DESCLERC-DULAC
Présidente
France Assos Santé Centre-Val de Loire

DONS DE MATERIEL DE PROTECTION : ENCORE UN EFFORT, S.V.P !

L'URPS-ML et la Fédération des URPS du Centre-Val de Loire rappellent par ailleurs que les professionnels de santé libéraux continuent à manquer de masques, blouses et autres surblouses pour accomplir leur mission auprès des patients infectés ou potentiellement infectés par le Covid-19. Tout don de matériel de protection reste donc le bienvenu. Si vous pouvez participer à cet élan de solidarité, merci de contacter **le 02 38 22 87 11, numéro d'appel régional** qui se chargera de distribuer les dons aux professionnels de santé concernés.

Contacts :

URPS-ML Centre - Val de Loire : Tél. 02 38 22 07 07 - contact@urpsml-centre.org

France Assos Santé Centre - Val de Loire : Danièle Desclerc-Dulac – Tél. 02 38 59 38 85